



**PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL DE ST-ONÉSIME D'IXWORTH  
LE MARDI 08 JANVIER 2019, SÉANCE ORDINAIRE**

**RÉS. 001-2019**

**01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 08 janvier 2019 à 19:30 à la salle les générations au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 – Madame Christine Ouellet  
Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet  
Siège #3 – Madame Marie-Eve Lévesque Gaudreau  
Siège #4 – Monsieur Denis Miville  
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte  
Siège #6 – Monsieur Gilles Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoît Pilotto.

Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

La séance ordinaire est ouverte par monsieur Benoît Pilotto maire. Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Christine Ouellet et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 002-2019**

**02 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bertrand Ouellet et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2018
  - 3.2 Séance extraordinaire du 20 décembre 2018
  - 3.3 Séance extraordinaire du 20 décembre 2018
- 4- Gestion financière et administrative
  - 4.1 Approbation des comptes payés après le 21 décembre 2018
  - 4.2 Approbation des comptes à payer en janvier 2019
  - 4.3 Abonnement à la Fédération québécoise des municipalités
  - 4.4 Abonnement à Québec municipal
  - 4.5 Abonnement à la matrice Go Net
  - 4.6 Abonnement au service informatique IDC
  - 4.7 Abonnement au module de PG Solutions
  - 4.8 Abonnement à la Chambre des commerces Kamouraska-L'Islet
  - 4.9 Participation financière
    - 4.9.1 Album des finissants CSA
    - 4.9.2 Centre d'Action Bénévole Cormoran

- 5- Sécurité publique
  - 5.1 Demande d'aide financière Plan d'urgence : volet 1
- 6- Culture et tourisme
  - 6.1 Point d'information : enseigne de bienvenue
- 7- Famille, loisirs et bibliothèque
  - 7.1 Point d'information : chalet des loisirs
  - 7.2 Cotisation annuelle au réseau biblio
- 8- Embellissement, hygiène du milieu et collectivité
  - 8.1 Point d'information : aménagement de la mairie
  - 8.2 Point d'information : calendrier de collecte 2019
  - 8.3 Action pour achat local de produits agroalimentaires
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **03 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**RÉS. 003-2019**

#### **03.01 – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre dernier, a été remis à tous les membres du conseil au moins 48hres avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marie-Ève Lévesque Gaudreau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 004-2019**

#### **03.02 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2019**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre dernier, a été remis à tous les membres du conseil au moins 48hres avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 005-2019**

#### **03.03 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 décembre dernier, a été remis à tous les membres du conseil au moins 48hres avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 04 – GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

### RÉS. 006-2019 04.01 – APPROBATION DES COMPTES PAYÉS APRÈS LE 21 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur Denis Lizotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés après le 21 décembre 2018 pour un montant de 41 083.87 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### RÉS. 007-2019 04.02 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU COURS DE JANVIER 2019

Il est proposé par monsieur Denis Lizotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes à payer au cours de janvier 2019 pour un montant de 11 329.58 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2018 - 2e partie au 31-12-2018		
AQLPA	Carte de membre 2019	100.00 \$
AVANTIS COOPÉRATIVE - BMR	Sel adoucisseur d'eau + masque	45.32 \$
BURO PLUS	Infonésime janv. 2019	115.32 \$
DANY LIZOTTE	Vers. 1/2 2018-2019 (rés. 015-2018) - Sentiers Ixworth	2 250.00 \$
GROUPE BOUFFARD	Tonnage novembre 2018 (auparavant Services Sanitaires Roy)	159.99 \$
MARIE-EVE LAVOIE, CPA	Honoraires professionnels - secr.-très. adjointe	1 189.99 \$
MCO MARIO CARON	Vers. 1/2 2018-2019 (rés. 263-2016) - Patinoire	916.93 \$
PETITE CAISSE	Timbres + livres formation employé voirie	89.60 \$
POSTES CANADA	Médiaposte : calendrier 2019 mat. résiduelles	39.75 \$
RÉGIE INT. MUN. KAM. OUEST	Matières résiduelles Q-P 1/4	8 900.75 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Contrat entretien chemins 2/5	27 276.22 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>41 083.87 \$</b>
<b>INCOMPRESSIBLES 18 AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>		
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	111.55 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	253.70 \$
ESSO CANADA	Essence + lavages véhicule + lave-vitre	277.34 \$
CHRISTINE OUELLET	Remboursement dépenses : Décoration Noël intérieur bureau municipal	30.00 \$
SALAIRES NETS DES ÉLUS	Au 2018-12-31	4 815.51 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2018-12-31	3 951.51 \$
DAS ET COTISATIONS EMPLOYEUR	Au 2018-12-31	1 889.97 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>11 329.58 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>52 413.45 \$</b>

### RÉS. 008-2019 04.03 ABONNEMENT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est la porte-parole des municipalités locales et régionales;

**CONSIDÉRANT QUE** notre collectivité et nos citoyens sont confrontés à des défis qui exigent plus que jamais une représentation politique effective auprès des différents paliers de gouvernement;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est essentiel que notre région demeure vigilante et s'assure que les engagements électoraux soient respectés, notamment ceux portant sur la lutte à la pénurie de main-d'œuvre, la décentralisation des ministères et organismes et la déconcentration de l'État;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM travaille activement pour offrir des outils adaptés à la réalité des municipalités à des tarifs privilégiés;

Il est proposé par madame Christine Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'abonnement annuel à la FQM au montant total de 1 091,09 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 009-2019**

**04.04 ABONNEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** Québec Municipal est la référence incontestée en matière d'information municipale sur le Web

**CONSIDÉRANT QUE** parmi les services offerts, il est possible entre autres de bénéficier des avantages d'un bulletin d'information quotidien selon nos champs d'intérêt, de comprendre les décisions dans le monde municipal vulgarisées par une trentaine d'avocats, de participer à un vaste réseau de partenaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût d'adhésion est une véritable aubaine et durera jusqu'au 30 avril 2020;

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à Québec Municipal au montant de 84.15 \$ + taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 010-2019**

**04.05 ABONNEMENT AU SERVICE INFORMATIQUE IDC**

**ATTENDU QUE** la municipalité utilise le service informatique IDC pour la sauvegarde, l'installation ou les transferts de ses données;

Il est proposé par monsieur Bertrand Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'abonnement annuel au service informatique IDC au montant de 1 103.62 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 011-2019**

**04.06 ABONNEMENT AU SERVICE GONET**

**ATTENDU QUE** l'utilisation de la matrice graphique et la cartographie interactive du territoire nécessite l'abonnement au service du Groupe Azimut GOnet;

**ATTENDU QUE** cet outil permet l'identification au rôle d'évaluation foncière et qu'il est accessible publiquement sur internet;

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'abonnement annuel au service du Groupe Azimut GOnet au montant de 1 572.86 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 012-2019**

**04.07 ABONNEMENT AU MODULE PG SOLUTIONS**

**ATTENDU QUE** le module PG Solutions permet entre autres l'utilisation des applications des comptes-fournisseurs et réclamations de taxes, de la paie, du Grand-livre, du budget et des états financiers;

**ATTENDU QUE** le module PG Solutions est un outil essentiel au bon fonctionnement administratif et financier de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Denis Lizotte et résolu à l'unanimité des

conseillers de renouveler l'abonnement annuel au service de PG Solutions Inc. au montant de 5 645.27 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 013-2019**

**04.08 ABONNEMENT À LA CHAMBRE DE COMMERCE KAMOURASKA-L'ISLET**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** Chambre de commerce a pour mission de créer, développer et maintenir un réseau d'affaires actif, représentatif et dynamique pour le développement socio-économique dans son milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet représente plus de 225 entreprises et organismes qui opèrent sur tout le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet offre une gamme de service permettant de rassembler les gens d'affaires, d'informer et de représenter les intérêts de notre population;

Il est proposé par madame Marie-Ève Lévesque Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers de devenir membre de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet au montant de 35\$ + 0.05¢ par résident.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 014-2019**

**04.09.01 PARTICIPATION FINANCIÈRE – FINISSANTS DU 190<sup>E</sup> COURS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a à cœur l'éducation de sa population au sens large et en particulier celle des enfants de son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** Thomas Pelletier termine ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en juin 2019 et qu'un album de finissants sera produit à cet effet;

Il est proposé par monsieur Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers de commanditer l'album des finissants du 190<sup>e</sup> cours du CSA pour un montant de 25\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 015-2019**

**04.09.02 PARTICIPATION FINANCIÈRE – CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE CORMORAN**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire encourager l'implication bénévole et les organismes qui la soutiennent;

**CONSIDÉRANT QUE** l'action bénévole est une véritable pierre angulaire des nouveaux modèles d'engagements sociaux qui ont un véritable impact sur la communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil croit foncièrement à l'entraide et la solidarité comme moyen pour améliorer la santé mentale et la santé physique pour les populations du territoire;

Il est proposé par monsieur Bertrand Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers de donner au Centre d'action bénévole cormoran un montant de 50\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 05 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉS. 016-2019

### 05.01 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PLAN D'URGENCE– VOLET 1

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

**ATTENDU QUE** la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par madame Christine Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$ ;

**QUE** la municipalité autorise Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 06 – CULTURE ET TOURISME

### 06.01 POINT D'INFORMATION : ENSEIGNE DE BIENVENUE

Monsieur le maire discute du projet de l'enseigne de bienvenue à l'entrée du village. Il informe par ailleurs que la conseillère madame Marie-Eve Lévesque Gaudreau sera responsable de ce dossier.

## 07 – FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

### 07.01 POINT D'INFORMATION : CHALET DES LOISIRS

Monsieur le maire discute du projet du Chalet des loisirs. Il informe par ailleurs que le conseiller monsieur Denis Lizotte sera responsable de ce dossier.

RÉS. 017-2019

### 07.02 COTISATION ANNUELLE AU RÉSEAU BIBLIO

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale Le Colibri est un domaine de compétence dévolu à la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque à elle seule ne saurait offrir les services actuels, notamment en matière de pédagogie, technologie et d'éducation;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau Biblio permet à juste titre de rationaliser les opérations, de partager les ressources et de réaliser d'importantes économies d'échelle;

Il est proposé par madame Marie-Eve Lévesque Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle 2019-2020 du Réseau Biblio pour un montant total de 3 418.56\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 08 – EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

### 08.01 POINT D'INFORMATION : AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le maire discute du projet d'aménagement de la mairie. Il informe par ailleurs que le conseiller monsieur Gilles Gagnon sera responsable de ce dossier.

### 08.02 POINT D'INFORMATION : CALENDRIER DE COLLECTE 2019

Monsieur le conseiller monsieur Gilles Gagnon informe des dates de la collecte des matières résiduelles pour janvier 2019.

### RÉS. 018-2019

### 08.03 ACTIONS POUR L'ACHAT LOCAL DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** le territoire de Saint-Onésime-d'Ixworth et la région des MRC de Kamouraska-L'Islet recèlent de produits de haute qualité dans le domaine agroalimentaire;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est de la mission des municipalités et des MRC de soutenir l'économie locale;

Il est proposé par monsieur Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth adhère aux principes suivants :

- Promouvoir la fierté de choisir d'abord des produits et services locaux puis des MRC de Kamouraska-L'Islet;
- Demander aux organismes du milieu de favoriser l'utilisation et la promotion, pour et lors de leurs activités et événements, de produits agroalimentaires des MRC de Kamouraska-L'Islet;
- Demander aux municipalités d'inclure, dans l'évaluation de projets à être soutenus financièrement par elles, une bonification pour l'utilisation et la promotion de produits agroalimentaires locaux;

**QUE** la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth demande aux municipalités limitrophes d'adopter des actions en faveur de l'achat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 09 – PÉRIODE DE QUESTIONS

## 10 – LEVÉE DE LA SÉANCE

### RÉS. 019-2019

**ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des conseillers que cette séance ordinaire soit levée à 19:58

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Benoît Pilotto, Maire

---

Andréane Collard-Simard  
Dir. gén. et sec.- tré.